DÉFECTION DE 5 DÉPUTÉS DU PT

«C'est un acte de trahison caractérisé»

Le Parti des travailleurs vient de perdre cinq de ses députés qui ont rejoint les rangs du FLN. Une défection qui est intervenue à la veille du vote par le Parlement de la nouvelle mouture de la Constitution.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Une situation qui a poussé les chefs des deux partis à se rencontrer. Louisa Hanoune et Abdelaziz Belkhadem ont, en effet, évoqué ce départ. Le groupe parlementaire de la formation de Louisa Hanoune passe ainsi de 26 à 21. Au Parti des travailleurs, ce départ est commenté sans ménagement.

Djelloul Djoudi le qualifie de «trahison caractérisée». Contacté hier, M. Djoudi a tenu à expliquer les raisons de cette migration vers le FLN. «Je dois revenir sur certaines résolutions du congrès du parti qui définissent clairement le statut des députés. En ce qui concerne les salaires, les choses sont très claires : les députés le reçoivent dans le compte du parti qui leur reverse une partie selon le point indiciaire le plus haut de la Fonction publique.

Personne n'échappe à cette règle, même pas la secrétaire générale du parti.» Des dispositions qui sont à l'origine du départ des 5 députés, dit M. Djoudi qui ajoute que «ces 5 députés ont voté conformément aux directives du parti contre l'ordonnance fixant les indemnités des députés mais nous nous sommes rendu compte tout de suite après qu'ils avaient, en catimini, pris attache avec l'administration de l'APN pour que leurs salaires ne soient plus virés sur le compte du parti mais sur leurs propres comptes.

C'est une violation des règles du parti». Ayant découvert cela, la direction du parti a aussitôt suspendu leur adhésion au PT, car, explique M. Djoudi, «ils ont trahi la confiance des citoyens qui ont voté pour eux en tant que députés du PT. C'est une trahison caractérisée qui n'a aucun lien avec les divergences politiques». Quel impact peut avoir cette défection sur le parti ? «Aucune», répond M. Djoudi qui estime que le PT est fort de ses militants et de ses principes parmi lesquels le rejet en bloc du nomadisme politique.

D'ailleurs, à ce sujet, notre interlocuteur explique que «le PT avait proposé un texte pour préserver le multipartisme. Parmi les dispositions incluses, la lutte contre le nomadisme.

On considère au PT que le mandat est sacré et qu'il doit être respecté. Lorsqu'un élu décide de ne plus remplir sa mission, il doit nécessairement remettre son mandat entre les mains du parti pour éviter justement que les voix des électeurs ne soient détournées». **N. I.**

LA COORDINATION DES SYNDICATS AUTONOMES FAIT SON BILAN

«Nous avons réussi et nous continuons le combat»

La Coordination nationale des syndicats autonomes de la Fonction publique (CNSAFP) a animé, hier, une conférence de presse pour dresser le bilan des trois jours de grève des secteurs de l'éducation et de la santé.

Photo: Samir Sid

«Les pouvoirs publics ont le devoir et l'obligation d'être à l'écoute des voix qui s'élèvent.»

Rosa Mansouri - Alger (Le Soir) - Les membres de la coordination se félicitent de la réussite de ce mouvement, en dehors de toute considération relative à la guerre des chiffres menée ces dernières quarante-huit heures par les pouvoirs publics.

Ces derniers persistent à déclarer que le taux de participation à ce mouvement est de 90 % dans la santé et de 65 % dans l'éducation. «Ce qui importe actuellement est de faire avancer le combat syndical», a affirmé M. Meziane Meriane, porte-parole de la coordination.

Il illustre la détermination des syndicats autonomes, en citant le dicton qui dit que «Ceux qui luttent peuvent gagner ou perdre. Ceux qui ne luttent pas ont déjà tout perdu».

Répondant aux accusations des pouvoirs publics, qui font allusion à une manipulation externe des syndicats autonomes, M. Meriane ironise en déclarant que «les syndicats autonomes sont, en effet, manipulés par leurs misérables salaires et la situation socio-professionnelle dans laquelle ils se débattent».

Une fois de plus, la coordination insiste sur le caractère apolitique du mouvement et réitère la continuité de son combat jusqu'à l'aboutissement de l'ensemble de ses revendications, à savoir la reconnaissance des syndicats autonomes, en tant que partenaires sociaux à part entière, l'ouverture du débat sur le régime indemnitaire et l'adoption des statuts particuliers de la Fonction publique, sans faire l'impasse sur les problèmes spécifiques à chaque corps de la Fonction publique.

La CNSAFP a organisé hier sa première réunion d'après-grève, pour dresser le bilan de la grève et décider de la date d'une assemblée générale afin d'arrêter le calendrier des actions à mettre en œuvre.

La coordination va dresser l'ensemble des propositions concernant la prochaine étape. Les hospitalo-universitaires ont d'ores et déjà manifesté leur volonté d'aller vers une grève cyclique d'une semaine.

Cette option a des chances que l'adhésion des autres syndicats soit unanime.

Le mépris affiché vis-à-vis des syndicats autonomes dépasse les limites de toute tolérance et moralité. «Même si notre action est encore partielle, les pouvoirs publics ont le devoir et l'obligation d'être à l'écoute des voix qui s'élèvent, même si elles sont minoritaires», s'est insurgé M. Meriane.

Une question est toutefois posée par les syndicalistes qui veulent comprendre comment «ces mêmes pouvoirs publics sont capables de changer une Constitution, en une semaine, mais incapables d'adopter des statuts et de débattre le régime indemnitaire depuis plus d'une année» ? Il est évident que cela relève d'un problème de volonté politique.

Evoquant les cas du SNTE et du Satef, qui ont annulé leur participation au mouvement de grève, à la veille même de celle-ci, il a été annoncé que la prochaine assemblée générale de la coordination se prononcera sur le sort de ces syndicats, même si leur exclusion de la coordination s'impose d'ores et déjà.

«Le SNTE nous a trahis et a surtout trahi les adhérents de ce syndicat», signale-t-on notamment au sein de la coordination.

R. M.

Déclaration du MDS

Le harcèlement policier auquel ont été soumis les militants du MDS qui dénonçaient la révision antidémocratique de la Constitution est une pratique qui révèle les intentions réelles du pouvoir. La répression, le choix de la voie parlementaire, la véritable opération de corruption des parlementaires, et la précipitation avec laquelle le pouvoir a réalisé la révision de la Constitution soulignent la volonté de confisquer un débat qui aurait dû concerner l'ensemble de la nation algérienne.

C'est pour marquer son refus d'une telle dérive despotique que le MDS a retiré le 10 novembre 2008 sa confiance au député élu sur une liste du mouvement établie avec une volonté d'ouverture.

Au moment où les députés de certains partis rejoignent les groupes parlementaires des partis de l'alliance présidentielle, le MDS tient ainsi à réaffirmer que le mode de révision choisi n'est en rien légitime. Cette révision ne saurait, en effet, être comparée à la révision qui avait reconnu le caractère national de tamazight. Il s'agissait alors d'une revendication populaire authentique portée par un mouvement citoyen puissant et des générations de militants et dont il aurait été illégitime de la soumettre à un référendum.

Les pseudo concessions faites pour favoriser les candidatures féminines ne sauraient masquer l'objet réel de la révision. Au cœur de cette révision se pose la question démocratique de l'alternance. Le monde qui s'est engoué pour le changement du Zimbabwe aux Etats-Unis doit s'alerter du véritable chantage que Bouteflika impose au pays. Il s'agit d'un grave fait accompli.

Le MDS qui a dénoncé d'autres faits accomplis comme l'imposition de «La charte pour la paix et la réconciliation nationale» après un simulacre de référendum qui aurait drainé plus de citoyens que le référendum pour l'indépendance nationale, a constaté l'inanité de telles méthodes alors que la grande majorité des citoyens avait refusé de participer. Le résultat c'est que le terrorisme qui pratique les attentats suicide est devenu insensible aux offres répétées d'amnistie. On n'obtient pas de succès en tournant le dos à la société.

Après la quasi unanimité de 500 voix pour et seulement 21 voix contre, nous avons la confirmation de l'hégémonisme et de la volonté d'uniformisation du paysage politique. Le Parlement voudrait entériner ainsi l'idée d'un bilan positif qui appellerait un troisième mandat qui nierait le constat d'échec que font quotidiennement les Algériens. Au lendemain de la commémoration du 1er Novembre, il est nécessaire de rappeler que même le colonialisme et ses «béni oui oui» n'ont pu contenir les aspirations au changement radical.

La mobilisation des forces démocratiques et de progrès, des citoyennes et des citoyens, permettra de déjouer l'odieux chantage auquel le pouvoir soumet le pays.

AVIS DE DÉCÈS

Les familles Alilat, Saïdi, Aïssani ont la douleur de vous annoncer le décès de leur fils **Alilat Malek** à l'âge de 57 ans.

L'enterrement aura lieu le 14 novembre 2008 à Sidi Aïch (Ikheligen) wilaya de Béjaïa.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.